

Barème d'honoraires

Applicable au 11/10/2017

Honoraires sur transactions d'immeubles

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur ou partagés entre vendeur et acquéreur.

Prix de vente NV jusqu'à 140 000 €	jusqu'à 15 % TTC
Prix de vente NV de 140 001 € à 250 000 €	jusqu'à 7,5 % TTC
Prix de vente NV de 250 001 € à 350 000 €	jusqu'à 7 % TTC
Prix de vente NV de 350 001 € à 450 000 €	jusqu'à 6,5 % TTC
Prix de vente NV au dessus de 450 001 €	jusqu'à 6 % TTC



LA RESIDENCE
Mon partenaire immobilier

SARL LE BOUQUET IMMOBILIER LA RESIDENCE

71, Avenue De Stalingrad 95100 ARGENTEUIL

RCS Pontoise : 501 235 238 Titulaire de la carte prof. Transaction n° 1060

Garantie Financière de 30000 € Par LLOYDS